

Publié le 28 octobre 2021

La FedEpl rappelle le rôle majeur des Epl de montagne

Jean-Marie Sermier, député du Jura et Président d'honneur de la FedEpl est le représentant des Epl situées en zone de montagne au Conseil National de la Montagne, présidé par Joël Giraud, Secrétaire d'Etat à la ruralité. Il était présent au dernier conseil qui s'est réuni le 8 octobre à Pontarlier (Doubs) pour rappeler l'importance des Epl dans la construction de l'avenir de ce secteur.



De nombreux thèmes étaient à l'ordre du jour, dont :

- **Avenir montagnes Investissement** pour accompagner les territoires de montagne vers une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux des transitions écologiques et de la diversification touristique
- **Avenir montagnes Ingénierie** pour accompagner en ingénierie les territoires de montagne vers une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux des transitions écologiques et de diversification touristique.
- **Avenir montagnes mobilité** pour accompagner les collectivités et acteurs économiques porteurs d'un projet de mobilité en zone de montagne, innovant et durable.

Au total, **650 Millions d'euros sont mobilisés** en faveur des projets des territoires de montagne.

L'accompagnement à l'investissement dans les territoires de montagne, repose sur plusieurs objectifs :

- **Favoriser la diversification de l'offre touristique** et la conquête de nouvelles clientèles,
- Accélérer la transition écologique des activités touristiques de montagne,
- **Dynamiser l'immobilier de loisir** et développer le thermalisme.

Ci-dessous **quelques exemples de projets accompagnés** dans le cadre d'Avenir Montagnes Investissement :

- La **rénovation des grands thermes** et le renouvellement de l'offre thermale de la **Bourboule** (63),
- Accueil du public et sentiers dans le site remarquable de la **vallée de Caunterets** (65),
- **Destruction d'une ancienne friche touristique puis reconstruction d'un nouveau projet d'accueil à Markstein** (68).

Rénovation de l'immobilier de loisirs

Le CNM a également dressé **un bilan de l'expérimentation** sur la rénovation de l'immobilier de loisirs qui s'est déroulée dans 13 stations entre 2018 et 2020. Cette expérimentation avait pour objectif de tester diverses possibilités de rénovation de l'immobilier de loisir à périmètre constant. Dans ce contexte, **50 stations de montagne seront accompagnées par France tourisme ingénierie pour la rénovation de l'immobilier de loisirs**. Ce programme, porté par atout France est doté de 5M€ sur une durée de 30 mois. Cet accompagnement porte sur l'ingénierie ainsi qu'une aide financière à la conduite d'études opérationnelles.

En complément, Avenir Montagnes Mobilité a pour objectif d'accompagner des projets innovants pour **améliorer la mobilité des habitants**, des touristes et autocaristes. Ces projets doivent s'inscrire dans une logique, notamment, de réduction des nuisances sonores, de gestion économe de l'espace et des ressources et de préservation de la santé et des écosystèmes. Les projets lauréats bénéficieront d'un **financement de l'Etat dans la limite de 200 000€** et seront accompagnés par le Cerema.

Ce fut **l'occasion pour Jean-Marie Sermier de rappeler la place centrale des Epl de montagne** qui participent pleinement au développement de l'économie locale. Il a également sensibilisé Joël Giraud sur **la nécessité de l'éligibilité des Epl au Plan Avenir Montagnes**.

Par Christelle BOTZ-MESNIL